BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION DES D.D.E.N. DE L'AUBE
Janvier 2016

Éditorial

2015, année douloureuse

Comme tous les Français, les DDEN ont été horrifiés par les massacres perpétrés à Paris le 13 novembre dernier.

Alors que les attentats de janvier 2015 visaient des journalistes et, à travers eux, une liberté fondamentale, la liberté de la presse, le 13 novembre, des meurtriers fanatiques ont frappé pour faire le plus possible de victimes, des jeunes, des familles, ayant le tort d'aimer la musique, d'aimer assister à un match, d'aimer diner dans un restaurant, manifestant tout simplement ainsi la joie de vivre.

Autre nouveauté, la méthode des attentats-suicides. Les terroristes, munis de leur ceinture d'explosifs, très difficiles à repérer, peuvent frapper désormais n'importe qui, n'importe où, n'importe quand.

Des «politologues avertis», des «experts», les médias ont voulu donner des explications. Certains mettent en cause la politique extérieure de la France en Afrique, en Syrie, d'autres, les difficultés sociales dans les banlieues, ou encore des mesures particulières qui choqueraient les musulmans de France (interdiction de la burka dans les espaces publics, refus de menus de substitution dans les cantines scolaires …)

Sans doute il y a un peu de vrai dans tout cela. Des jeunes, français ou belges, sont en effet endoctrinés, partent en Syrie pour revenir afin de participer à des attentats ou en organiser. Il y a aussi l'endoctrinement par le biais des réseaux sociaux. Mais n'oublions pas l'extraordinaire facilité pour trouver des armes et des explosifs !

Cependant il faut éviter à tout prix les amalgames: la très grande majorité des musulmans condamnent nettement les terroristes, certains découvrant parfois avec stupéfaction et horreur la contamination qui a frappé des jeunes de leur entourage et restant impuissants face à cette situation.

Alors que faire face au fléau qui progresse?

D'abord, ne pas montrer sa peur, ne pas changer sa façon de vivre, le contraire signifierait que les fanatiques ont gagné.

Ensuite, rappeler avec force les valeurs et les principes de la République: **liberté**, **égalité**, **fraternité**, et **laïcité**, tout particulièrement à l'école, en expliquant leur signification, et leur importance pour le vivre ensemble dans la société.

L'explication théorique peut être compliquée pour des enfants, mais c'est dans la pratique quotidienne qu'il faut agir, en repérant tout comportement contraire aux principes républicains, en montrant pourquoi ce comportement est inacceptable, et, éventuellement en le sanctionnant. Ceci est d'autant plus nécessaire qu'une évolution récente est inquiétante: c'est ainsi que dans une école élémentaire troyenne, des garçons (du cours moyen) refusent de s'asseoir à côté d'une fille et de lui donner la main ! Agir en faveur de l'égalité homme-femme commence donc à l'école en insistant sur l'égalité garçon-fille !

Donc, revenir inlassablement sur l'apprentissage des grands principes républicains, c'est agir pour l'éducation à la citoyenneté, sans rien laisser passer qui soit contraire à ces principes, et d'abord à l'école (en ce qui concerne donc les DDEN). C'est lutter dans le but de parvenir au rétablissement d'une vie en société, dans laquelle les tensions s'atténuent, où les massacres sont inconcevables, parce que l'idée que les habitants de France peuvent vivre tous ensemble, dans le respect de chacun, aura triomphé.

La Présidente

R. CHARPENTIER.

NOUVELLE COMPOSITION DU C.A. ET DU BUREAU

Nous notons, dans la nouvelle composition du Conseil d'Administration, la présence de Madame Dominique Ruelle du Secteur de Bar sur Seine et de Monsieur Patrice Corpelet du Secteur de Mery sur Seine. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au bureau départemental, le neuvième poste, jusqu'alors vacant, est occupé, depuis la rentrée 2015-2016, par Madame Dominique Ruelle.

Méditations

Le meilleur aboutissement de l'éducation est la tolérance.
Helen Keller

Toute éducation humaine doit préparer chacun à vivre pour autrui, afin de revivre dans autrui.
Auguste Comte

Au seuil de l'An 2016, Madame la Présidente de l'Union auboise, ainsi que les membres du Bureau départemental, présentent leurs meilleurs vœux à l'ensemble des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale et à leurs familles, à Mesdames et Messieurs les Maires et les conseillers municipaux ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Directeurs et adjoints des diverses écoles du département.

BILAN DES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Des NAP ont été créées dans presque toutes les écoles.
Il faut noter des activités proposées variées.
Les communautés de communes ou les communes après élaboration d'un PEDT (indispensable pour percevoir la subvention) financent les activités.
De plus en plus d'animateurs ont les compétences requises (grâce aux formations).
En revanche, quelques écoles contraintes par le transport scolaire n'ont pas de NAP.
Si dans certaines écoles les NAP sont gratuites, dans beaucoup d'autres, une participation modique est demandée aux parents.
Tous les élèves ne participent pas.

Perpignan, un 101ème congrès pour réaffirmer l'engagement laïc et citoyen des DDEN

Le 101ème congrès de la Fédération nationale des DDEN s'est tenu à Perpignan les 12, 13 et 14 juin 2015 à l'Université Perpignan Via Domitia (UPVD), et a réuni 250 congressistes.

Raymonde Charpentier, présidente, Jacky Pion, représentaient l'Union auboise ainsi que Jacky Lahaye, en tant que membre du bureau national. L'organisation et l'accueil ont été à la hauteur de l'événement, chaleureux et efficace grâce à l'équipe des Pyrénées Orientales de Robert Piquet, président de l'UD invitante.

Après les travaux habituels (rapport d'activité, rapport moral et financier, renouvellement d'une partie des instances nationales), une résolution a été adoptée à l'unanimité par les délégués présents.

Beaucoup de thèmes importants et de temps forts ont été au cœur des débats, ils ont permis de contribuer au succès de ce congrès et à préciser les objectifs de l'année à venir, parmi lesquels :

- développer la présence des DDEN dans les départements concordataires,
- poursuivre les actions pour que la Fédération soit reconnue comme association complémentaire de l'Éducation nationale, et à ce titre siège au Conseil Supérieur de l'Éducation et au CDEN, avec voix délibérative,
- poursuivre la défense de la laïcité dans et autour de l'école dans le cadre de la réserve citoyenne,
- intensifier les actions de recrutement,
- créer un groupe de travail pour aider les Unions à communiquer davantage (presse locale et nationale, mairies, IEN,..),
- appeler à des actions et remonter les informations sur le sujet de la restauration scolaire qui fait partie de notre champ d'action.

Madame Josiane Chevalier, préfète des Pyrénées Orientales a rendu hommage à nos actions et déclaré que les DDEN avaient comme ligne directrice l'intérêt de l'enfant.

On retiendra également l'intervention magistrale de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération des APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés), sur l'accueil des enfants handicapés à l'école. Cette Fédération gère 14000 salariés pour 3200 personnes handicapées dans 92 départements.

Le compte rendu du congrès a fait l'objet du numéro du Délégué de septembre 2015.

Ce congrès a été un moment privilégié pour échanger des idées, partager nos expériences et redynamiser l'ensemble des DDEN, face aux nombreux enjeux de la défense de la laïcité.

Raymonde Charpentier, Jacky Pion

Lien vers le site départemental : http://10.dden-fed.org/101eme-congres-dden-a-perpignan-12-13-et-14-juin-2015/

Les DDEN sont sur la toile

Les DDEN ont maintenant à leur disposition deux outils d'informations et de communication complémentaires, un site fédéral et depuis mars 2015, un site départemental.

Le site fédéral http://www.dden-fed.org/
Vous y trouverez, outre la page d'accueil, des pavés qui contiennent des articles par thématique : actualités du site, nos actions, une page fonction officielle, une page structures et des pages utiles telles que les abréviations utilisées dans l'éducation nationale.

Le site départemental http://10.dden-fed.org/
Ouvert en mars 2015, il reprend la même structure que le site fédéral, avec des informations et publications spécifiques à notre U.D. Vous y trouverez des articles sur les thèmes habituels des DDEN, la structure de l'Union Auboise, des liens avec les associations partenaires, et bien sûr un lien avec le site fédéral.
Nous vous encourageons à participer au renforcement du contenu de votre site en y apportant votre expérience sur les actions que vous menez ou auxquelles vous participez dans les domaines de la sécurité, de la laïcité.

La sécurité dans les transports scolaires, les DDEN doivent s'y impliquer

Chaque jour, près de 16000 enfants empruntent un moyen de transport collectif pour se rendre dans leur établissement scolaire. La grande majorité de ces déplacements s'opèrent en autocar sur des circuits spéciaux définis et organisés par le service des transports du département.

Si les accidents restent heureusement très rares, il convient de ne pas négliger les simples incidents qui, par un concours de circonstances, peuvent virer à la catastrophe. C'est la raison pour laquelle sont organisés, en général au cours du premier trimestre, des exercices d'évacuation de car. Ces exercices ont pour but de familiariser les enfants avec les principales mesures de sécurité en rapport avec les risques routiers, comme cela se fait pour les risques incendie et catastrophes naturelle ou industrielle.

Pour plus d'informations sur le sujet, vous pouvez consulter et télécharger gratuitement le dépliant de la sécurité routière sur le site suivant :
www.**securite**-routiere.gouv.fr/.../SR-DEPLIANT-**transport-scolaire**.pdf

Par ailleurs, il est possible d'assister, avec l'accord des chefs d'établissements, en qualité d'observateur, aux différentes actions de prévention mises en œuvre au cours de l'année scolaire.

Réunion des Présidents des Unions lundi 09 et mardi 10 novembre 2015

J'ai participé aux travaux portant sur trois thèmes: la réserve citoyenne (où je suis allée), le site fédéral et les sites départementaux, le renouvellement 2017, travaux sous forme d'ateliers le lundi après-midi, avec comptes rendus suivis de débats le mardi matin.

La réserve citoyenne a été créée par le gouvernement suite à l'attentat contre Charlie Hebdo, afin de rappeler, dans les établissements scolaires (à leur demande expresse) les valeurs et principes de la République, en particulier la laïcité. Les candidats, pas uniquement des DDEN, sont acceptés ou refusés (selon des critères assez flous) par le Rectorat .

Dans l'Aube, la mise en place a été tardive, et il n'y a pas eu de DDEN volontaires. Ailleurs, où le système est en place, les collègues ont relaté leurs actions en faveur de la laïcité, actions qu'ils effectuaient déjà auparavant. Sentiment général : le doute sur l'efficacité et la pérennité du système.

La mise en place du site fédéral et des sites départementaux ne concerne pas tout à fait la moitié des départements, avec une moyenne de 250 connexions par mois, d'où un nécessaire développement. Quelques suggestions: alerter en cas d'évènement important, faire les rapports de visite sur le site (comme en Ille et Vilaine), de même que la synthèse départementale de ces rapports, publier la liste de ceux qui ont payé leur cotisation et leur abonnement au Délégué, ou celle de ceux qui n'ont pas payé (?).

La question du renouvellement 2017 est celle qui a rassemblé le plus grand nombre de participants. Il s'est surtout agi de donner des conseils pour recruter de nouveaux collègues, par exemple, actions dans la presse, contacts avec les associations amies, avec les parents membres des conseils d'école, avec les anciens maires, utiliser les réseaux sociaux, etc., en fait, rien de nouveau.

Le président D. Foulon précise qu'il faut recruter des militants. Or c'est justement là le problème, qui est le même pour la plupart des associations: le militantisme, comme le bénévolat, cela devient rare !

En dehors des trois thèmes, il y a eu quelques informations concernant la trésorerie. Désormais il y a un seul compte et un seul chèque pour la cotisation fédérale et l'abonnement au Délégué, et un calendrier précis pour les versements à effectuer à la Fédération.

Ensuite le Président a répondu à quelques questions posées par des participants à la réunion:

- visite-t-on les écoles privées hors contrat ?: non
- visite-t-on les écoles privées sous contrat ?: oui (mais il faut être deux DDEN)
- concernant l'encadrement des sorties scolaires, réponse: « les DDEN sont les défenseurs de la liberté des accompagnés et refusent tout prosélytisme ».
- il est conseillé d'inclure dans le règlement intérieur des écoles la charte de la laïcité. Quand les parents signent la charte, cela signifie qu'ils l'ont lue, mais pas forcément qu'ils l'approuvent .
- à propos des menus dans les cantines scolaires (problème que j'ai moi-même soulevé), le Conseil Fédéral a voté à l'unanimité cette résolution: « l'enfant a droit à un repas équilibré » toute demande de modification au nom d'une religion doit être rejetée ». A ma suggestion d'offrir 2 plats principaux au choix, il est répondu que cela est possible en ville, avec le système du self, mais pas en milieu rural.

Puis le Président Daniel Foulon a donné quelques informations concernant des dossiers en cours:

- il est demandé au ministère que les activités périscolaires soient obligatoires et gratuites, assurées par des intervenants qualifiés, respectant la laïcité.
- il est demandé également pour la Fédération des DDEN, l'agrément comme association complémentaire de l' Education Nationale (accordé en décembre).
- un refus est la réponse à la demande d'envoyer des DDEN dans les collèges.
- il est demandé de participer au Conseil supérieur de l' Education Nationale, réponse : « peut-être ».
- pourra-t-on avoir des DDEN dans les trois départements concordataires ?
  - en Moselle, pas de candidat.
  - dans le Haut-Rhin, quelques candidats, pas encore de réponse.
  - dans le Bas-Rhin, quelques candidats mais blocage de la part de la DASEN (raisons diverses, dont le « droit local » comme argument)

Pour terminer, le Président a rappelé que le 9 décembre 2015 est célébré l'anniversaire de la loi de séparation des Eglises et de l' Etat (110 ans) : cérémonie à Paris organisée par la Libre Pensée ; le 12 décembre, colloque organisé par le CNAL.

Dans l'Aube, des arbres de la laïcité ont été plantés (école Lucie Aubrac à Sainte-Savine, écoles Paul Bert et Jean Jaurès à Troyes, école de Faux-Villecerf). Ces cérémonies n'ont malheureusement pas pu être relatées par la presse locale suite à l'interdiction de la part de l' Education Nationale, « justifiée » par l'état d'urgence ! Les terroristes qui veulent entretenir une peur permanente sont-ils déjà en train de gagner ?

R. Charpentier.

CÉRÉMONIES AUTOUR DE L'ARBRE DE LA LAÏCITÉ 2015

La célébration du 110ème anniversaire de la loi de 1905 a donné lieu dans notre département à de belles réunions auxquelles ont participé des DDEN, malgré le quasi huit clos imposé au dernier moment par l'inspection académique.

À Faux Villecerf, un hêtre pourpre a été planté sous la houlette de Madame le maire, également DDEN.

À Troyes Paul Bert, un arbre a été planté, à Troyes Jean Jaurès, l'arbre de la laïcité a été décliné sous la forme d'une fresque murale.

À chaque fois, autour de leurs enseignants, représentants de la municipalité et des associations partenaires, de Raymonde Charpentier et de DDEN, les enfants ont su créer un beau moment d'émotion à travers leurs chants et récitations. Ils ont exprimé avec leurs mots ce qu'était pour eux la laïcité au quotidien. Ils ont porté haut les messages de tolérance, respect et partage qui font de laïcité une valeur qui aide à construire la liberté de chacun en respectant les autres.

Malheureusement, beaucoup de directeurs d'écoles ont dû se résoudre à renoncer à organiser cette cérémonie, sinon en catimini. La presse locale l'a évoqué dans un article intitulé « Laïcité, on ne peut pas écrire ton nom ». On ne peut que regretter que la décision de l'académie ait mis le couvercle sur cette cérémonie républicaine, dans le département, et dans le pays entier.

Les élèves du groupe scolaire Paul Bert de Troyes réunis autour de l'arbre de la laïcité

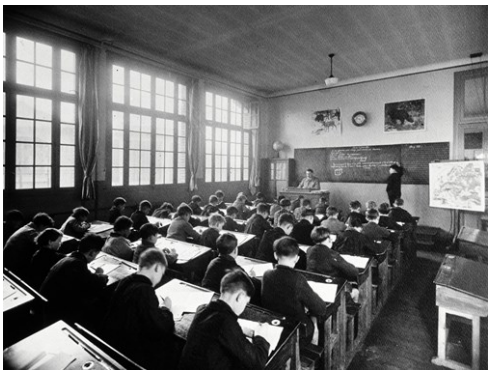

MUSÉE AUBOIS D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

Présidé par notre collègue Jean-Louis Humbert, le Musée est installé dans les locaux de l'ESPE et du CANOPE.

Vous pouvez l'aider en précisant, lors des conseils d'école, qu'il peut recueillir documents et matériels scolaires promis à la destruction, en incitant les professeurs et leurs élèves à visiter la salle de la communale de la IIIème République (contact : 03 25 82 84 35).

L'UNION DE L'AUBE EN CHIFFRES

Le département de l'Aube possède 296 écoles maternelles et élémentaires publiques. En 2015, 213 délégués à jour de leur cotisation, étaient affectés sur un total de 246 écoles. Un effort de recrutement demeure indispensable pour combler un minimum de 50 vacances.
Pour 61%, les DDEN sont des femmes, mais nous ne sommes pas tenus à l'obligation de parité.
Les ressources de l'Union reposent naturellement sur les cotisations, mais aussi, pour une part importante, sur les subventions des deux principaux contributeurs qu'ont été, l'an passé, la Ville de Troyes et le Conseil Général de l'Aube. Qu'ils trouvent ici nos remerciements.
Merci également à la direction de l'E.S.P.E. qui, depuis de nombreuses années, nous héberge et met gracieusement à notre disposition les locaux dont nous avons occasionnellement besoin.

FORMATION DES DDEN 2016

Comme en 2015, une demi-journée de formation des DDEN vous sera proposée au mois de mai prochain.
Cette formation a pour but de communiquer aux collègues, nouveaux ou non, les informations utiles à l'accomplissement de leur mission. Les conseils d'écoles, visites annuelles, les relations avec les différents acteurs, la législation en vigueur ainsi que les sujets imposés par l'actualité seront abordés.
Ce sera également et surtout une occasion privilégiée d'échange enrichissant d'expériences. La participation du plus grand nombre est souhaitée.
Le bureau vous informera de la date retenue et des modalités pratiques au plus tard lors de notre prochaine Assemblée Générale.

LES CONCOURS

Concours des « écoles fleuries »

En 2014-2015, sept écoles seulement (2 maternelles et 5 élémentaires) ont participé au concours des « écoles fleuries ».
La remise officielle des prix s'est déroulée le 30 juin 2015 au magasin Jardiland de Saint-Parres aux Tertres en présence de Mesdames Raymonde Charpentier, Monique Coessens, et Messieurs Jean Danjin et Claude Sauvageot, tous quatre DDEN.

Catégorie « écoles maternelle »:

- Prix spécial du jury: école de Saint-Lupien,
- Prix des jeunes jardiniers: école Montier-la Celle de Saint-André les Vergers.

Catégorie « écoles élémentaires »:

- Prix départemental: école de Morvilliers,
- Prix des jeunes jardiniers coopératifs: école G. Guingouin de Sainte-Savine,
- Prix spécial des jeunes jardiniers: école de Torvilliers,
- Prix spécial du jury: école de Chesley,
- Prix des jeunes jardiniers: école de Rosières près Troyes.

Une satisfaction cependant: l'école de Morvilliers a obtenu un prix national des jeunes jardiniers et nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Concours spécifique bisannuel

Compte tenu de l'absence de candidatures en 2014-2015, les membres du Conseil d'Administration, lors de leur réunion du 18 novembre dernier, ont décidé de maintenir ce concours en 2016-2017 mais de formuler des sujets davantage d'actualité qu'auparavant.

COURRIER DE NOS PARTENAIRES

Mesdames, Messieurs les DDEN,

La 71ème campagne annuelle de solidarité et de citoyenneté de la Jeunesse au Plein Air est lancée. A cette occasion, la JPA mobilise ses confédérés et tout particulièrement les DDEN qui sont des partenaires fidèles de nos missions. Comme chaque année, cette campagne prend la forme d'une collecte de fonds par la vente de vignettes dans les établissements scolaires et auprès du public.

La Jeunesse au Plein Air est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance. Les sommes recueillies sont distribuées sous forme de bourses d'aides individuelles au départ en vacances collectives. En 2015, grâce aux écoles, donateurs et partenaires, 28 000 enfants en bénéficient. Pour notre département, ce sont 250 enfants aubois qui ont reçu une aide pour partir et ceci n'aurait pu être possible sans la participation indéfectible des DDEN aubois.

Cette année encore, nous avons besoin de votre soutien pour aider toujours plus d'enfants à partir en vacances collectives.

Vous avez reçu ou allez recevoir, des vignettes 2016 et un bon de solidarité individuel que vous pouvez adresser à notre comité départemental ou directement au siège national.

Vous remerciant pour votre engagement,

La présidente du comité JPA de l'Aube,

Séverine Hohler

L'Assemblée Générale de l'Union des DDEN de l'Aube se tiendra le jeudi 17 mars 2016 à partir de 9 heures 15 dans l'amphithéâtre de l'E.S.P.E. 6 avenue des Lombards à Troyes. Votre présence est vivement souhaitée.

D.D.E.N. de l'Aube : E.S.P.E. 6 avenue des Lombards 10000 TROYES Courriel: ddenaube@gmail.com
Présidente: Raymonde Charpentier 03 25 82 59 95. Trésorier : Alain Daurut 03 25 41 33 89 courriel: daurut.alain@wanadoo.fr

Imprimerie Némont SA Bar sur Aube